











Mercredi 15 janvier 2020

Numéros d'appel d'urgence Les présidents des conseils départementaux normands s'engagent pour une plateforme commune santé-secours dans chaque département

Réunis dans l'Orne mercredi 15 janvier, les cinq Présidents des Départements normands affichent à l'aube de la nouvelle année leur union. Christophe de Balorre (Orne), Jean-Léonce-Dupont (Calvados), Pascal Lehongre (Eure), Marc Lefèvre (Manche), et Bertrand Bellanger (Seine-Maritime) sont animés par la volonté de répondre aux besoins et préoccupations des habitants de la Normandie avec un esprit solidaire. Les Départements incarnent la stabilité des institutions et demeurent pour les Normands un point de référence incontestable.

Christophe de Balorre, président du Conseil départemental de l'Orne, a accueilli à Alençon ses homologues Jean-Léonce-Dupont (Calvados), Pascal Lehongre (Eure), Marc Lefèvre (Manche) et Bertrand Bellanger (Seine-Maritime). Au cœur de cette rencontre, la mise en place de plateformes départementales réunissant les centres d'appel Samu (Service d'aide médicale d'urgence) et Codis (centre opérationnel départemental d'incendie et de secours). Les études montrent que les appels d'urgence (le 15 pour le Samu et le 18

pour les pompiers) laissent apparaître que plus de 50% de ces communications téléphoniques relèvent de problèmes de santé. Depuis plusieurs années, les Normands sont confrontés aux difficultés d'accès aux soins liées à la baisse des médecins généralistes. Le résultat se fait ressentir sur l'activité croissante des pompiers et des urgences des hôpitaux. Les pompiers sont de plus en plus en première ligne pour porter secours aux personnes en détresse. Parallèlement, ils assurent davantage d'interventions en situation de carences ambulancières. A l'hôpital, même constat. Les services des urgences sont quotidiennement débordés.

Devant la crise des Urgences hospitalières et l'augmentation des interventions non urgentes des pompiers, les cinq présidents des Départements normands sont favorables à la mise en place d'une plateforme commune d'appels de santé et de secours regroupant les services d'urgences 15 – 18 et 112.

Pour Christophe de Balorre, Jean-Léonce-Dupont, Pascal Lehongre, Marc Lefèvre et Bertrand Bellanger, la création à l'échelle de chaque département de cette plateforme commune, réunissant les centres de régulation 18 (pompiers) et 15 (Samu) ainsi que le numéro d'urgence européen 112, constitue une réponse concrète pour soulager les pompiers et les urgences dans les hôpitaux normands, dont un tiers des consultations concerne des prises en charge courtes de patients.

Les présidents des cinq Départements normands feront parvenir une lettre commune au Premier ministre ainsi qu'à la Direction générale de l'agence région de santé (ARS) pour leur exprimer leur souhait affirmé.

Sur un tout autre sujet, celui de la protection de l'enfance, les Présidents des Départements ont aussi fait le constat commun d'une augmentation importante du nombre d'enfants devant être pris en charge ces dernières années.

Tous déploient des moyens très importants pour faire face et accueillir tous les mineurs qui leur sont confiés mais ils sont parfois sans solution face aux difficultés psychologiques et psychiatriques d'enfants ayant traversé des épisodes traumatiques importants. Très concrètement, les départements se heurtent à la rareté voire à l'absence de pédopsychiatres ou de places dans des établissements spécialisés.

Il s'agit d'une source de préoccupation majeure pour les départements qui ont donc décidé d'interpeller l'Agence Régionale de Santé pour trouver des solutions rapides et répondre aux besoins.

Les Départements normands ont des idées, des projets innovants. Ils sont des territoires d'expérimentation. Ils souhaitent vivement travailler avec la Directrice générale de l'ARS de Normandie et comptent sur une volonté commune des Ministres en charge de la santé et des secours pour lancer cette plateforme commune santé-secours, symbole d'une convergence positive des politiques publiques au service des territoires.



Contacts presse











Marianne Fresnais 02 31 57 11 20 presse@calvados.fr Bruno Simon 02 32 31 97 33 bruno.simon@eure.fr Alexandra de Saint Jores 02 33 05 99 11 alexandra.desaintjores@manche.fr Pascal Hébert 06 43 40 29 94 hebert.pascal@orne.fr Camille Rousée 06 58 56 52 39 camille.rousee@seinemaritime.fr